



## **Mai 2023 – Extrait des décisions du Conseil municipal**

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> mai 2023 et dans le cadre du projet de construction des infrastructures scolaires, UAPE et sportives du "Mabillon V", le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 224.1 étanchéité toiture plate à l'entreprise PHIDA ETANCHEITE SA.
- Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> mai 2023 et dans le cadre du projet de construction des infrastructures scolaires, UAPE et sportives du "Mabillon V", le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 273 portes intérieures à l'entreprise TRISCONI-ANCHISE SA.
- Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> mai 2023 et dans le cadre du projet "Casa Nova" de transformation de "La Médiathèque", le Conseil municipal a adjugé les mandats suivants:
  - le mandat pour le CFC 211 béton à l'entreprise PROBAT GROUP SA;
  - le mandat pour le CFC 213 charpente métallique à l'entreprise MARTINETTI GROUP SA;
  - le mandat pour le CFC 225 étanchéité toiture à l'entreprise PHIDA ETANCHEITE SA;
  - le mandat pour le CFC 291 honoraires architecte au bureau GAY MENZEL Sàrl ;
  - le mandat pour le CFC 292 (Honoraire ingénieur civil-DT) au bureau KURMANN CRETTON INGENIEURS SA.
- Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> mai 2023, le Conseil municipal a décidé de créer un site internet pour le projet "Territoire" (révision RCCZ et PAZ) et a adjugé le mandat pour la création du site internet à l'agence Copilote.
- Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> mai 2023, le Conseil municipal a décidé d'acquérir un horodateur pour le parking de la Patinoire auprès de la société DigitalParking.
- Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> mai 2023 et dans le cadre du projet d'agritourisme à Vieux They, le Conseil municipal a adjugé les travaux du lot N° 2 aux entreprises suivantes :
  - CFC 226.1 Isolations périphériques à l'entreprise GUIDETTI SA;
  - CFC 227.1 Peinture extérieure & CFC 285 Peinture intérieure à l'entreprise GUIDETTI SA;
  - CFC 271.0 Plâtrerie et enduits intérieurs, à l'entreprise GUIDETTI SA;
  - CFC 281 Chapes à l'entreprise ISOCHAPES Sàrl;
  - CFC 281.6 Carrelages, CFC 282.4 et CFC 281.7 Sols en bois à l'entreprise B.R. Carrelages-Parquets Sàrl;
  - CFC 230 Installations électriques à l'entreprise GRAU Electricité SA.
- Lors de sa séance du 8 mai 2023 et dans le cadre des mesures de protection du Nant de Choëx, le Conseil municipal a adjugé les mandats suivants, :
  - les travaux de génie-civil à l'entreprise RAYMOND RITHNER SA;
  - les travaux de pose d'une vanne écluse à l'entreprise SISTAG AG.

- Lors de sa séance du 8 mai 2023, le Conseil municipal a délivré à M. Louis Richard REYMANN une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le café-restaurant avec hébergement "AUBERGE DE CHINDONNE".
- Lors de sa séance du 15 mai 2023 et dans le cadre du projet "CasaNova" de transformation de "La Médiathèque", le Conseil municipal a adjugé le mandat pour les travaux d'électricité à l'entreprise BUHLER ELelectricité SA.
- Lors de sa séance du 15 mai 2023, le Conseil municipal a attribué au bureau CITEC un mandat afin d'accompagner dans la mise à jour du RCCZ et pour les aspects liés à la mobilité du PAZ.
- Lors de sa séance du 15 mai 2023 et dans le cadre de la réfection des locaux au Stade Philippe-Pottier, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour l'installation d'une chambre froide à la société MAZZA SA.
- Lors de sa séance du 15 mai 2023, le Conseil municipal a adjugé le mandat des grands nettoyages d'été des écoles, de "La Tonkinelle" et du bâtiment à la société VEBEGO SA.
- Lors de sa séance du 15 mai 2023 et dans le cadre de la stratégie numérique 2021-2024, le Conseil municipal a adjugé le renouvellement de la licence Microsoft des serveurs à la société BECHTLE.
- Lors de sa séance du 22 mai 2023 et dans le cadre du projet de construction des infrastructures scolaires, UAPE et sportives du "Mabillon V", le Conseil municipal a adjugé les mandats suivants :
  - le mandat concernant les prestations et les honoraires de l'architecte-paysagiste, secteur Grange à Vanay (phases SIA 31 à 33, 41, 51 à 53), à L'atelier du Paysage;
  - le mandat concernant l'éclairage pour l'aménagement des espaces publics et du préau pour les prestations et les honoraires de l'architecte-paysagiste (éclairage phases SIA 31 à 33, 41, 51 à 53), à L'atelier du Paysage;
  - le mandat concernant les honoraires d'étude d'éclairage des aménagements extérieurs à AEBISCHER & BOVIGNY.
- Lors de sa séance du 22 mai 2023 et dans le cadre de la transformation du Bâtiment Simplon 10 pour l'assainissement des garages et box, le Conseil municipal a adjugé les mandats suivants :
  - l'étude de projet (phase SIA 31-32) et l'appel d'offres (phase SIA 33) au bureau EFFICIO SA;
  - l'étude électrique (courant fort et faible) au bureau EEM SA.
- Lors de sa séance du 22 mai 2023 et dans le cadre du projet "CasaNova" de transformation de "La Médiathèque", le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 112.1 démolitions gros œuvre à l'entreprise PROBAT GROUP SA.
- Lors de sa séance du 22 mai 2023, le Conseil municipal a délivré à Mme Dashmire RAMADANI une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le snack-bar "CROQU'MINUTE".

- Lors de sa séance du 22 mai 2023, le Conseil municipal a accordé à Mme Gaetana BONGIORNO l'autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le Take-Away et consommation sur place "DELIZIOSA SICILIA" en établissement public.
- Lors de sa séance du 22 mai 2023, le Conseil municipal a autorisé la modification de l'appellation de la buvette - restaurant "NEPTUNE en "BUVETTE DE LA PISCINE", rétroactivement au 28 avril 2023.

Etabli et publié le 29 juin 2023